

Pouvoir d'emprunt

de plus qu'il est capable de supporter les initiatives du gouvernement.

Pourquoi le ministre des Finances essaie-t-il d'emprunter 19 milliards de dollars de plus? Pourquoi ne le fait-il pas au moyen d'un budget ou n'explique-t-il pas pour quelle raison il veut que le Parlement lui signe un chèque en blanc? La seule façon, monsieur le Président, d'expliquer les attermolements, les reports et les retards du gouvernement à l'égard de son budget, c'est qu'il n'arrive pas à se décider sur l'orientation qu'il souhaite prendre. Stimuler l'économie et accroître le déficit, comme le préconise la moitié des membres du cabinet ou restreindre les dépenses et augmenter les impôts, comme le recommande l'autre moitié.

● (1730)

Et l'on continue à se renvoyer la balle. Le ministre des Finances, pendant ce temps-là, modifie de jour en jour ses prévisions relatives au déficit budgétaire, qui ne cesse d'augmenter. Le pays, malheureusement, dérive sur un océan d'incertitudes fiscales. C'est bien regrettable pour notre pays, mais cela n'a rien d'étonnant de la part du gouvernement libéral.

Nous finirons par avoir un budget. Nous finirons par savoir pourquoi le gouvernement a besoin de 19 milliards de dollars supplémentaires. Nous finirons par apprendre quel groupe, au sein du cabinet, a gagné la bataille fiscale. Le gouvernement finira par comprendre qu'il ne peut plus échapper à ses responsabilités. Dans l'intervalle, cette demande de pouvoir d'emprunt ne fait qu'exacerber les craintes et les inquiétudes qu'éprouvent les hommes d'affaires dans tout le pays. Pour bon nombre d'entre eux, ce projet de loi annonce un retour à des impôts plus élevés. Ils le considèrent comme une nouvelle mainmise par le gouvernement sur les marchés financiers, autrement dit une pénurie de capitaux pour le secteur privé, ce qui, en retour, provoquera la hausse des taux d'intérêt. Voilà ce qui les inquiète.

Rien n'effraye plus les hommes d'affaires, les agriculteurs, les propriétaires et ceux qui occupent un emploi, que l'idée que le gouvernement va recourir de nouveau à sa politique de taux d'intérêt élevés qui a acculé tant de Canadiens et d'entreprises à la faillite. Les gens se demandent donc si c'est bien ce qu'annonce le projet de loi à l'étude. Donne-t-il le ton des dispositions budgétaires à venir? Manifestement, les gouvernements ont besoin d'argent pour défrayer des dépenses justifiées à l'égard de programmes sociaux, de création d'emplois, de recherche et de développement et autres secteurs valables.

Mais à maintes reprises, monsieur le Président, nous avons vu le gouvernement actuel exagérer, accroître presque volontairement ces dépenses en mettant en place une politique économique mal conçue et inopportune, sans tenir le moindre compte de ce qu'elle allait coûter d'un point de vue social. Le budget de novembre 1980, avec son ignoble Programme énergétique national, a semé la confusion dans l'industrie pétrolière au Canada et mis des milliers de personnes au chômage. Cela s'est produit non seulement dans les régions productrices de pétrole mais aussi dans les secteurs de la fabrication et des industries secondaires, lesquels auraient produit le matériel nécessaire aux mégaprojets et également aux projets de prospection de moindre envergure.

Au moment de la conception du Programme énergétique national, l'un des ministériels a-t-il jamais réfléchi au fait que ce programme risquait de mettre des milliers de Canadiens au

chômage, de provoquer une montée en flèche des prestations d'assurance-chômage, ou, pour bien des gens, la perte de leur maison et de tous leurs espoirs? Quelqu'un y a-t-il jamais réfléchi?

Lorsque le budget prévoyant la réforme fiscale de novembre 1981 a été proposé à la Chambre, le ministre des Finances de l'époque a-t-il pris le temps de réfléchir aux bouleversements et à l'incertitude que ces mesures créeraient dans le secteur privé, au tort qu'il ferait à la force motrice de notre pays, le secteur privé, sur lequel repose véritablement notre croissance économique? A-t-il même pris le temps de se demander si ces mesures malavisées allaient impitoyablement mettre un terme à tous les projets d'expansion et de développement, qu'il s'agisse de ceux du marchand du coin ou d'une grande entreprise industrielle? Dans ce climat de crainte et d'incertitude, les taux d'intérêt sont montés en flèche, et un nombre record d'entreprises et de particuliers ont fait faillite. Et le plus grave, c'est que dans la foulée beaucoup d'autres Canadiens ont perdu leur emploi.

Les conséquences catastrophiques tant sur le plan humain qu'économique de ces deux budgets irréfléchis prouvent hélas! que le gouvernement élabore ses programmes économiques en vase clos, c'est-à-dire en ne tenant nullement compte de leur coût social éventuel.

Des milliers de Canadiens ont fait les frais de ces erreurs, avec la perte de leur emploi, leur maison, leur propre sécurité ainsi que celle de leur famille. Le programme d'assurance-chômage et les programmes provinciaux d'assistance sociale ont été surexploités. Les organismes sociaux qui s'occupent des enfants maltraités, des alcooliques et des couples désunis ont enregistré une recrudescence importante de ces cas. Ces problèmes sociaux très répandus sont le résultat direct de mauvais programmes économiques appliqués au mauvais moment.

M. Breau: Pas du tout.

Mlle MacDonald: J'invite le député à se pencher un peu sur le problème pour en constater les résultats. Il prétend peut-être que ce n'est pas le cas dans sa région du Nouveau-Brunswick, mais je suis persuadée que je pourrais découvrir sur place beaucoup de personnes qui sont sans travail à cause de ces programmes.

Ces programmes économiques peu judicieux ont plongé dans le chaos les programmes sociaux du Canada. Quand le coût de ces programmes accuse une hausse marquée, comme ce fut le cas effectivement, le gouvernement réclame à la Chambre un plus grand pouvoir d'emprunt, comme en ce moment. Nous n'aurions jamais dû nous retrouver dans pareille situation. N'aurait-il pas été de loin préférable, beaucoup plus humain et bien plus sensé que le gouvernement ait admis s'être trompé avant d'entraîner l'économie nationale dans une chute libre, comme il l'a fait avec ses derniers budgets?

Nous prions le ciel qu'avec le prochain budget le gouvernement ne tombera pas dans les mêmes ornières.

M. Breau: Monsieur le Président, s'il lui reste du temps, l'honorable représentante me permettrait-elle de lui poser une question?

Mlle MacDonald: Certainement, monsieur le Président.

M. Breau: L'honorable représentante se rend-elle compte que lorsqu'elle-même et d'autres affirment aux Canadiens que l'alcoolisme, la toxicomanie et les problèmes sociaux sont